

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON C.

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : ROGER
Prénom : Yannick
Adresse : 4 Rue des Chenevières
CP Ville : 89113 NEUILLY
Téléphone : 06.29.73.90.25
Mail : yannick.roger@orange.fr
Lien de parenté : Père

LE LOCATAIRE :

Nom : ROGER
Prénom : Juliette
Date de naissance : 2006-09-19 à Sens

Adresse : Idem Parents
Téléphone : 07.66.06.39.80
Mail : rogerjuliette89@gmail.com

Article 1

26 Rue de Mulhouse
21000 DIJON
Bâtiment : A - Etage : 1 - Apt. N° C.G03 - Surface :
30m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 09 août 2024
Expirera le : 31 juillet 2025

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 565.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels et responsabilité civile).

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 565.00 €
Caution : 1 000.00 € (mille Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 300.00 €

Fait à DIJON, le 20 juin 2024

En 3 exemplaires originaux